

## CONDITIONS D'ACCEPTATION

# Peinture à base de solvants en petit emballage

Code Eural	20 01 27*
Code déchet	516011

### DESCRIPTION

Peinture à base de solvants en petits conditionnements (<= 30 litres)

### CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES

#### Paramètres :

- Chlore : < 1 % , si > 1 % , un supplément est facturé
- Point d'éclair : > 21 °C

#### Conditions générales :

- Pas de matériaux massifs lourds (tels que gros blocs de béton)
- Pas d'objets métalliques (morceaux de fer et similaires) plus grands que 5 cm ou d'une épaisseur telle qu'ils peuvent endommager la déchiqueteuse (des boulons)
- Pas de liquides
- Pas de récipients sous pression tels qu'aérosols et bouteilles de gaz
- Pas de monomères à deux composants colle/résine/mastic

#### Conditions d'emballage :

- La hauteur maximale des pots de peinture empilés est de 1 mètre